



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 16
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 11 Mars 2021 – 18 h 30		

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Pascal FOUQUET, Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Anthony SARTORI, adjoints, Michel D'AMORE, Claire DANDA, Aurélie GUILHEM, Sandrine HELES, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Sophie RIGHETTI, Rémi SCHAEDEGEN, Virginie TOTH, Jean-Paul WEBER, conseillers municipaux

Membres absents excusés : Joëlle FRIEDRICH, Pierre WAGNER, conseillers municipaux
Procuration : Sophie GRZELAK, adjointe, donne procuration à Pascal FOUQUET, adjoint

Convocation du 05/03/2021 – Affichée le 05/03/2021

Assistait à la réunion avec voix non délibérative : Laurent SACCHET, conseiller municipal suppléant.

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

1. COMPTES DE GESTION 2020 – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Maire présente le Compte de Gestion du budget général et du budget « Lotissement Les Arbrisseaux II », dressé par le Receveur Municipal,

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion et décide l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le Conseil Municipal vote les comptes administratifs (Budget Général et Budget Lotissement Les Arbrisseaux II) présentés par le 1^{er} adjoint, le Maire ne prenant pas part au vote.

Les balances générales laissent apparaître :

a) Budget général :	Excédent de	1 493 413,00 €
b) Budget Lot. « Les Arbrisseaux II » :	Déficit d'investissement	855 208,54 €
	Excédent de fonctionnement	1 778 817,14 €

3. BUDGET PRIMITIF 2021

Sur proposition de l'Adjoint chargé des Finances, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 qui s'établit comme suit :

- Section de Fonctionnement :	
Dépense & Recettes équilibrées à la somme de'	2 456 013,00 €
- Section d'Investissement :	
Dépense & Recettes équilibrées à la somme de'	5 518 969,90 €

Les opérations ci-après sont inscrites au budget :

- Gros entretien dans les bâtiments communaux,
- Aménagement espaces ludiques et massifs arbustifs
- Rénovation et aménagement de la salle des sports,
- Aménagement et extension de la Mairie,
- Aménagement de 4 logements dans l'ancienne école maternelle de BURE,
- Remplacement progressif réseau éclairage public,
- Remplacement de poteaux d'incendie,
- Etude mise en place vidéosurveillance,
- Acquisition d'un bien privé,

- Aménagement espace colombarium au cimetière,
- Aménagements voirie

6.1 - BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LES ARBRISSEAUX » :

Sur proposition de l'Adjoint chargé des Finances, le Conseil Municipal arrête les décisions suivantes relatives au budget annexe « Lotissement Les Arbrisseaux » :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de : 12 873 268,22 €

- Section d'Investissement :

Dépenses & Recettes équilibrées à la somme de : 11 949 659,62 €

La voirie définitive de la Tranche 4 est programmée avant la fin de l'année 2021.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur les taxes locales ci-dessous. Les taux suivants sont ainsi maintenus :

- Taxe Foncier Bâti 10,95 %
- Taxe Foncier non Bâti 43,22 %

5. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

a) Centre Communal d'Action Sociale : 10 000 €.

b) Associations Locales (Fonctionnement) :

- 8 000 € à l'Entente BURE BOULANGE Football
- 6 800 € au Handball Club
- 1 500 € au Club de Karaté Arts Martiaux
- 1 100 € au Cercle Arts et Loisirs de TRESSANGE
- 700 € à l'Échiquier TRESSANGEAIS
- 600 € au Cyclotourisme
- 500 € à la Chorale Saint Charles
- 300 € au Moto Cross du Pays-Haut
- 300 € à l'Amicale des Anciens Combattants
- 300 € au Club de Volley Ball
- 300 € à l'Association SOS Animaux
- 300 € à l'Association « Les Belles du Pays Haut »

c) Associations Locales (Hors Fonctionnement) :

- 1 800 € à l'Entente BURE BOULANGE Football au titre du traçage et de l'entretien des stades
- 250 € à l'Entente BURE BOULANGE Football en remboursement de frais à la charge de la Commune

d) Autres Associations :

- 316 € à l'Association Mémoire Ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (AMOMFERLOR) - Convention
- 300 € à l'Association « Verre J'espère »
- 250 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BOULANGE
- 250 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'OTTANGE
- 200 € à VIE LIBRE - Convention
- 150 € à l'Association des Donneurs de Sang du Haut Plateau

e) Autres Subventions au titre des activités scolaires et périscolaires :

- 5 020 € à l'Association des Parents d'Elèves « Les Crayons Magiques » (20 € x 251 élèves)
- 1 400 € au Foyer Socio-Educatif du Collège d'AUMETZ (20 € x 70 élèves)

6. LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Point retiré de l'ordre du jour. A revoir lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

7. VENTE DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN A BATIR A LUDELANGE

Le Conseil Municipal décide de vendre, aux conditions précédemment arrêtées, les deux parcelles cadastrées :

- Section 9 n° 334/26 d'une contenance de 4a 96ca
 - Section 9 n° 335/26 d'une contenance de 3a 93ca
- Situées ruelle des Lilas à LUDELANGE.

8. VENTE D'IMMEUBLES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de vendre, en 2^{ème} lecture, aux conditions précédemment arrêtées, l'immeuble sis 34 rue des Jardins à LUDELANGE.

D'autre part, il émet un avis de principe favorable à la vente, sous réserve que toutes les conditions d'acquisition soient remplies, de deux immeubles communaux, sis, l'un 2 rue Alain GERBAULT à TRESSANGE, l'autre 11 rue Jean-Baptiste CHARCOT à BURE.

9. PERSONNEL COMMUNAL – MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance du tableau de l'effectif ainsi que des mouvements du personnel communal.

Il décide de prendre les mesures nécessaires à la régularisation des situations de plusieurs agents (voir annexe 1).

10. SITUATION DES TRAVAUX EN COURS

a) Avenants n° 1 et 2 aux travaux d'aménagement de 4 logements dans l'ancienne école maternelle de BURE. Lots Plâtrerie pour un montant de 1 200 € HT et Sols Souples pour un montant de 1 760 € HT.

b) Travaux programmés au titre de l'année 2021. La liste comprenant le détail des différents travaux à réaliser au cours de l'année est jointe en annexe 2.

11. SEMAINE SCOLAIRE – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

a) Le Conseil Municipal demande à titre dérogatoire, le renouvellement pour une période maximum de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires.

b) Le Conseil Municipal décide de maintenir l'organisation du temps scolaire telle qu'elle existe actuellement. La demande de modification des horaires soumises par le Conseil d'Ecole, eu égard à son origine qui réside dans l'utilisation du parking attenant au groupe scolaire, mérite une réflexion plus approfondie, qui soit moins pénalisante pour les familles comptant des élèves dans des écoles différentes.

12. CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Considérant la recrudescence des véhicules automobiles stationnant illicitement sur le domaine public, Le Conseil Municipal décide de souscrire une convention de délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile avec le garage HISSEL et autorise le maire à signer les documents s'y rapportant.

13. PLAN LOCAL D'URBANISME – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2

Prenant connaissance des résultats de l'Enquête Publique qui a eu lieu à cet effet, le Conseil Municipal approuve la Modification Simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification porte sur des éléments ne remettant pas en cause l'esprit fondamental du PLU. Elle n'a fait l'objet d'aucune remarque négative de la part du public et des organismes consultés.

14. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Vente de tee-shirts aux élèves fréquentant les mercredis éducatifs.
- Motion de soutien au maire de MARIEULLE (57), victime d'une agression (blessé lors de l'incendie volontaire de son véhicule personnel).
- Nettoyage de printemps sur le territoire de la Commune le Samedi 27 Mars 2021.
- Distribution des sacs de tri sélectif les 9 et 10 Avril 2021 dans la cour de la Mairie.
- Elections Départementales et Régionales les 13 et 20 Juin 2021 – Organisation des bureaux de vote à TRESSANGE (Mairie) et BURE (salle des fêtes).
- Mise à disposition de conteneurs tri sélectif au groupe scolaire et complexe.
- Ramassage hebdomadaire du tri sélectif depuis début mars 2021
- Réflexion sur l'organisation d'une animation pour les ados de la Commune.
- Village Internet. Attribution d'un troisième arobase à la Commune (label national pour la promotion de l'internet citoyen).

Séance levée à 20h45

Prochaine séance : Mardi 11 Mai 2021

TRESSANGE, le 17 Mars 2021

Le Maire,



Denis SCHITZ

